

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

| Afférents ! au conseil ! En exercice ! municipal | ! Qui ont PRIS part à la ! délibération |
|--|--|
| 11 | 08 |

Séance du 09 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 09 novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

03 novembre 2022

DATE DE L'AFFICHAGE

03 novembre 2022

Présents : Mme SOULE ARTOZOUL Rosa, Mr BRUN Didier, Mr MARIA Jean-Michel, Mr ARNAUD Guillaume, Mme IGLESIAS Marie-Christine, Mr CIEMNIEWSKI Benjamin, Mr JULIER Norbert, Mme MAUPOME Brigitte

Absents :

Secrétaire de séance : Mme MAUPOME Brigitte

OBJET DE LA DELIBERATION

N°2022-35

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal qu' il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après afin de pouvoir régler les factures en investissement.

**Décision Modificative
Budgétaire n°1**

Dépenses Investissement

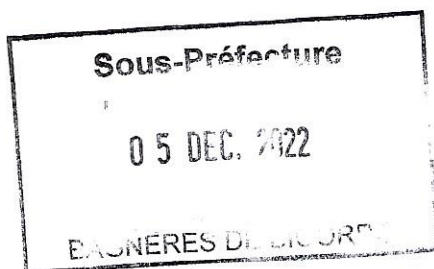
| | |
|-----------------------|------------|
| <u>Compte 203/20</u> | - 12 000 € |
| <u>Compte 2152/21</u> | + 12 000 € |

Après avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le maire précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau – Villa Noulibos, 50 cours Lyautey 64010 Pau Cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Le Maire

Didier BRUN

